

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DU PETROLE ET DES ENERGIES

GES-PETROGAZ

Projet d'Appui aux Négociations des Projets Gaziers
et de Renforcement des Capacités Institutionnelles

**Termes de référence de l'étude relative à la mise en place
d'un Observatoire National du contenu local dans le
Secteur des Hydrocarbures au Sénégal**

Mai 2022

I. CONTEXTE

Le Sénégal a adopté la loi n° 2019-04 du 1^{er} février 2019 relatif au contenu local dans le secteur des hydrocarbures. Cette loi consacre la notion de contenu local défini comme l'ensemble des initiatives prises en vue de promouvoir :

- l'utilisation des biens et services nationaux ;
- le développement de la participation de la main d'œuvre, de la technologie et du capital nationaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière,
- la réalisation de projets sociaux.

En plus des activités de l'amont, à savoir l'exploration, le développement et la production, la loi étend les règles du contenu local à l'aval, c'est-à-dire le transport, le stockage et la distribution d'hydrocarbures sur l'étendue du territoire. Elle contient plusieurs éléments dont les plus notables sont :

- la création d'un comité national de suivi du contenu local (CNSCL) ;
- la soumission obligatoire d'un plan de contenu local par chaque compagnie et sous-traitant ;
- l'emploi prioritaire de personnel sénégalais et sa formation continue ;
- la mise en place d'une plateforme en ligne centralisant les appels d'offres en biens et services ; -l'instauration d'activités réservées par l'Etat aux sénégalais sous un régime dit « exclusif » ;
- l'obligation de faire appels aux banques et assureurs sénégalais, dans la limite de leurs capacités ;
- la création d'un Fonds d'Appui au Développement du Contenu local.

A cet égard, la mise en place du Comité national de Suivi du Contenu local (CNSCL) constitue le point névralgique de la mise en œuvre effective de la politique de contenu local élaboré par le Gouvernement du Sénégal. Pour ce faire, il est impératif de doter le CNSCL de tous les outils et instruments lui permettant de mener à bien la mission qui lui est assignée consistant principalement à coordonner l'élaboration de la stratégie de développement du contenu local et à veiller à sa bonne mise en œuvre.

Or, l'élaboration et la mise en œuvre de toute stratégie et de toute politique ne peuvent se réaliser sans une vision claire, détaillée et dynamique du secteur concerné.

Dans cette perspective, il est impérieux d'avoir une bonne connaissance et une maîtrise correctes du secteur des hydrocarbures. Ce qui passe nécessairement par la disponibilité d'informations, de données et de

statistiques fiables et à jour relatives au secteur.

La collecte, le traitement, la diffusion et l'accès à l'information fiable constituent donc un enjeu de taille pour asseoir une politique nationale structurée et cohérente du contenu local.

C'est pour ces raisons que le ST-CNSCL estime indispensable de doter le Sénégal d'un Observatoire national du Contenu local (ONCL) dans le secteur des hydrocarbures, en l'occurrence d'un dispositif de collecte et de synthèse de l'information pour suivre l'évolution du secteur en vue de mieux informer les acteurs ainsi que les partenaires au développement et les potentiels investisseurs mais aussi d'éclairer les décisions des pouvoirs publics.

La mise en place d'un observatoire apparaît ainsi essentielle pour permettre au Sénégal d'atteindre les objectifs de développement qu'il s'est fixé, notamment atteindre 50% de contenu local à l'horizon 2030.

C'est ainsi que le ST-CNSCL souhaite s'attacher les services d'un consultant pour mener une étude relative à la mise en place d'un Observatoire national du contenu local dans le secteur des hydrocarbures au Sénégal.

II. OBJECTIFS

L'objectif général de cette mission est d'accompagner le ST-CNSCL pour la mise en place d'un Observatoire national du Contenu local dans le secteur des hydrocarbures adapté aux besoins nationaux, notamment en matière de connaissance des acteurs, de statistiques et de financement du secteur pour promouvoir la bonne gouvernance, la création d'emplois et la croissance économique. Ce qui permettra d'accompagner les développements pétroliers et gaziers en cours et d'anticiper les perspectives de développements futurs.

Plus spécifiquement, l'étude poursuit les objectifs suivants :

- faire l'état des lieux des observatoires existants sur le plan national comme l'Observatoire national de la qualité des services financiers (ONQSF) ; l'Observatoire National de la Parité (ONP) ; l'observatoire de l'industrie, l'observatoire des télécommunications, etc....;
- élaborer une note de définition et de design de l'observatoire ;
- faire une analyse de la viabilité technique de l'observatoire ;
- proposer le type d'observatoire à mettre en place ;
- identifier les indicateurs pertinents à suivre. Il s'agit ici des différents indicateurs à élaborer, renseigner périodiquement et suivre en vue de monitorer la progression ou non vers l'objectif de 50%

- préparer un modèle de gestion et un dispositif de collecte, de traitement et de diffusion des données de l'observatoire ;
- identifier les mécanismes et sources de financement de l'observatoire au cas où il serait proposé un observatoire comme structure autonome. Il serait alors nécessaire de préciser les sources de financement de son budget de fonctionnement.

III. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu les résultats suivants :

- une analyse détaillée de la faisabilité de l'observatoire, des points de vue techniques, économiques, financiers, institutionnels et de gestion ;
- un plan détaillé de la structure et des composantes de l'observatoire, précisant les données à collecter, les sources d'information, les indicateurs de performances de l'observatoire qui sont pertinents à suivre, etc. ;
- une proposition de financement de l'observatoire ;
- des recommandations pour les étapes ultérieures et les actions supplémentaires nécessaires pour assurer la viabilité et la pérennisation de l'observatoire.
- concevoir une passerelle avec la plateforme électronique d'intermédiation disposant d'une base de données pour centraliser les données relatives au contenu local. Il s'agira non pas de réaliser une passerelle électronique mais plutôt de décrire comment les données de la plateforme existante et dont une partie non exhaustive est listée ici pourrait être utilisées pour alimenter automatiquement les indicateurs à suivre dans l'observatoire ; en particulier, le site devra présenter notamment :
 - une nomenclature des acteurs du secteur ;
 - les annonces d'emploi et d'offres de services ;
 - les déclarations des opérateurs relatives à l'exécution de leurs politiques en termes de contenu local ;
 - des statistiques sur le contenu local ;
 - les rapports d'activité du CNSCL
 - les rapports des donneurs d'ordre sur leur situation de contenu local

- les lois et règlements, les études et les rapports divers sur le contenu local.
- L'indicateur de contenu local (ICL)

IV. METHODOLOGIE

Le Consultant décrira en détail l'approche par laquelle il compte mener sa mission. Il devra notamment :

- réaliser un benchmark des observatoires similaires au plan national, voire international ;
- prendre en compte, à travers des rencontres, les besoins des pouvoirs publics, les appréciations et les attentes des acteurs du secteur et des partenaires au développement.

Le Consultant précisera les méthodes de travail et les moyens retenus pour la réalisation de sa mission. Il précisera dans sa proposition le planning détaillé pour assurer une bonne réalisation de la mission.

Par ailleurs, le Consultant travaillera avec tous les acteurs sous le contrôle d'un Comité de suivi qui sera mis en place par le CNSCL.

V. EXPERTISE REQUISE

Le Consultant proposera la meilleure équipe pour remplir sa mission. Il doit remplir les critères ci-après :

- avoir une compétence avérée en matière d'études de projets institutionnelles et fonctionnels;
- avoir une expérience et une compétence avérées en statistiques et gestion des systèmes d'information ;
- avoir une compétence dans le domaine de la gestion et de la législation du secteur des hydrocarbures ;
- avoir effectué au moins une mission similaire à la conception institutionnelle et à la mise en place d'une plate-forme de données électroniques.

En particulier, il devra mobiliser une équipe qui associera au moins les profils suivants :

- **Un Chef de mission** ayant une solide expérience dans la mise en place de stratégies de développement pétroliers et notamment la mise en place de stratégies de contenu local. Cet expert devra avoir les références minimales suivantes :
 - un diplôme d'ingénieur ou d'études supérieures en économie,

gestion ou équivalent (équivalent de Bac + 4 au moins) ;

- 5 ans d'expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière ou gazière ;
 - réalisé une mission similaire au cours des 5 dernières années, certifiées par les clients.
- **Un Expert en système d'information** ayant une solide expérience dans la mise en place des systèmes d'information et de préférence dans le secteur pétrolier. Cet expert doit avoir les références minimales suivantes :
- un diplôme d'études supérieures en Informatique ou équivalent (équivalent de Bac + 4 au moins) ;
 - 5 ans d'expérience dans la mise en place des systèmes d'information ;
 - réalisation d'au moins une mission similaire au cours des 5 dernières années, certifiées par les clients.
- **Un ingénieur statisticien** avec une solide expérience dans la mise en place d'outils statistiques ;
- un diplôme d'études supérieures en statistiques ou équivalent (équivalent de Bac + 4 au moins) ;
 - 5 ans d'expérience dans domaine de la statistique ;
 - réalisation d'au moins une mission similaire au cours des 5 dernières années, certifiées par les clients.
- **Un juriste spécialiste en hydrocarbures :**
- un diplôme d'études supérieures en droit, de préférence en droit des hydrocarbures ou équivalent (équivalent de Bac + 4 au moins) ;
 - 5 ans d'expérience dans la rédaction et l'audit des textes juridiques ;
 - réalisation d'au moins une mission similaire au cours des 5 dernières années, certifiées par les clients.
- **Un spécialiste genre**

Le Consultant pourra proposer d'autres profils, en justifiant son choix.

VI. LIVRABLES

Le Consultant produira, dans le délai global de quatre-vingt-dix (90) jours fixé

pour la réalisation complète de la mission, les livrables suivants :

- **une note de cadrage méthodologique**, en cinq (5) exemplaires précisant leur compréhension de la mission et précisant le planning et le chronogramme des tâches ; ce rapport sera remis dans un délai de deux (02) semaines après la signature du contrat. Il sera validé par l'autorité contractante dans un délai de cinq (05) jours ouvrés.
- **un rapport provisoire** en cinq (5) exemplaires ; ce rapport sera remis dans un délai de huit (08) semaines après validation de la note de cadrage. Ce rapport sera validé par l'autorité contractante dans un délai de 10 jours ouvrés.
- **un rapport définitif** en cinq (10) exemplaires.

Les rapports seront rédigés en langue française ; une version électronique sur clé USB sera également transmise.